



HAL
open science

Un caisson en bois dans la Loire à Blois

Viviane Aubourg, Didier Josset

► **To cite this version:**

Viviane Aubourg, Didier Josset. Un caisson en bois dans la Loire à Blois. Un monde en mouvement : La circulation des hommes, des biens et des idées à l'époque mérovingienne (Ve-VIIIe siècle). 40e Journées internationales d'Archéologie mérovingienne (AFAM), Oct 2019, Nantes, France. , 2019. hal-02541690

HAL Id: hal-02541690

<https://inrap.hal.science/hal-02541690>

Submitted on 14 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un caisson en bois dans la Loire à Blois

Le Val de Blois est un territoire occupé sans discontinuité depuis le IIIe siècle avant J.-C. Quand le phénomène urbain émerge au tournant de notre ère, Blois croît de manière inégale sur les deux rives. En territoire carnute, c'est alors une agglomération secondaire dotée d'un pont sur la Loire, vraisemblablement déjà en place dès la première moitié du Ier siècle ap. J.-C. et réaménagé plusieurs fois jusqu'à la moitié du IIIe siècle.

Au gré des transformations politiques et territoriales qui s'ensuivent, Blois occupe une situation originale dans le réseau urbain de la vallée de la Loire moyenne. Aux VIe et VIIe siècles, les premières mentions de la ville apparaissent dans les écrits de Grégoire de Tours (*castrum blesene ou castellum blesense*). Les découvertes de tremisses en or légendées *Bleso castro* attestent la présence d'un atelier monétaire au VIIIe siècle, qui témoigne de l'importance prise par ce *castrum* dans un contexte politique désormais

totallement reconfiguré.

Malgré les découvertes archéologiques récentes, les continuités d'occupation et les rythmes du développement de l'habitat depuis le IIIe siècle, et jusqu'aux VIIe-VIIIe siècles, sont toujours difficiles à apprécier. Les témoignages matériels n'attestent que des phénomènes de fréquentation de lieux mal définis, intégrés à l'espace urbain et observés sur les deux rives. Si le réseau viaire perdure manifestement dans plusieurs secteurs de la ville, il ne peut encore être formellement rattaché à un franchissement.

Le caisson attribuable au haut Moyen Âge fut découvert par des membres du PCR. Il est localisé en plein milieu du lit de la Loire en aval des vestiges du pont maçonné médiéval et en amont du pont antique. L'axe de la charpente en bois est discordant par rapport à ceux de la plupart des ouvrages fluviaux de toutes époques répertoriés dans le même secteur. L'ensemble comprend des pièces de chêne horizontales et

verticales qui sont immergées dans un secteur à forts remous.

Les types d'ouvrages envisageables, et fondés ainsi dans le lit d'une rivière, sont peu nombreux : fondation de moulin, pile de pont, batardeau, échafaudage pour sonnette à tiraudes et aussi restes de tablier ou de construction charpentée effondrés. Très rares sont les exemples attestés et documentés pour cette période et dans un milieu similaire. Si toutes les hypothèses doivent être posées et discutées, les analyses comparatives nous amènent à en privilégier certaines, au premier rang desquelles un vestige de franchissement. La connaissance d'autres piles ainsi que le réexamen des données de la topographie historique antique et médiévale permettraient de discuter plus avant de la question de l'aménagement global d'un pont du haut Moyen Âge à Blois, voire très simplement de son existence en tant qu'ouvrage fini et fonctionnel.

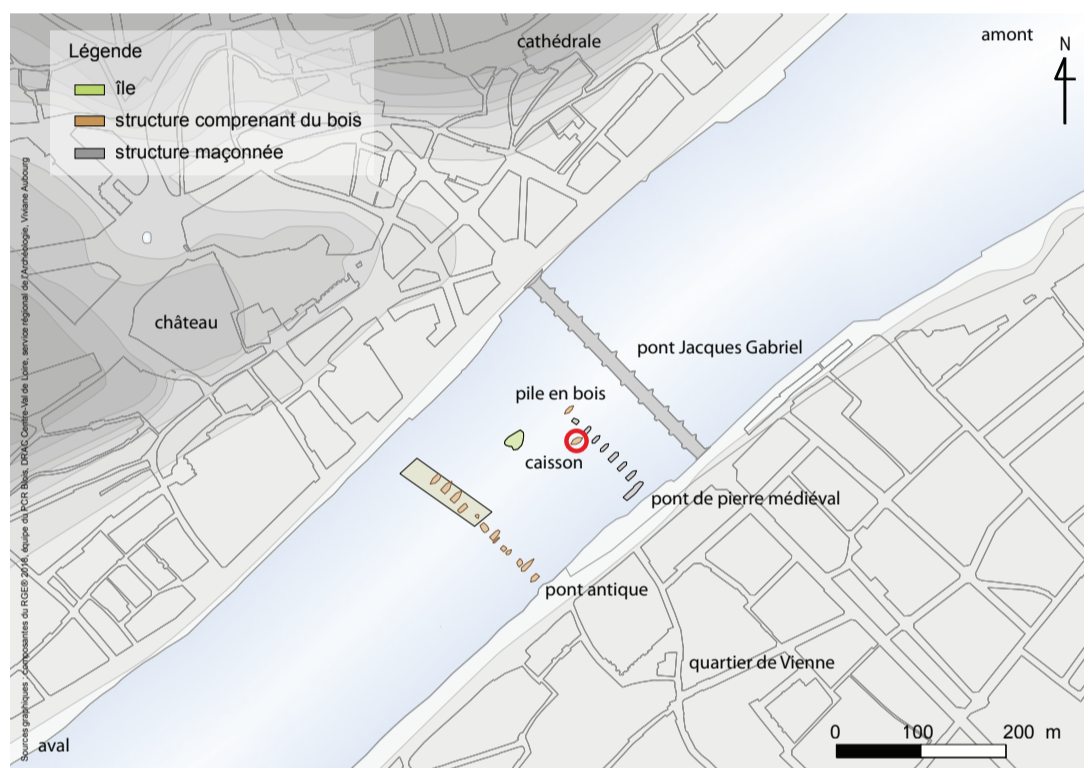


contenu scientifique
 Viviane Aubourg (DRAC Centre-Val de Loire, SRA, 7324 CITERES-LAT)
 Didier Josset (Inrap, 7324 CITERES-LAT)

Projet collectif de recherche
 Blois, ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours (2013, 2014-2016 et 2017-2019)

sous la direction de Didier Josset
 avec Viviane Aubourg, Eve Boitard-Bidaut, Stéphane Brousseau, François Capron, Julien Dez, David Gucher, Sylvia Juannenou-Bigot, William Lair, Emmanuelle Miejač, David Schmit, Marion Sévastides.
 Les résultats préliminaires de ces prospections doivent beaucoup à l'investissement des membres du PCR, mais aussi à la collaboration bénévole sans faille de Thierry Ferrerie, et des membres du club de plongée Rotosports de Blois, ainsi que de pompiers-plongeurs professionnels bénévoles. À tous, nos sincères remerciements, ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires, qu'Abbe-Grégoire à Blois, pour son aide logistique inestimable.

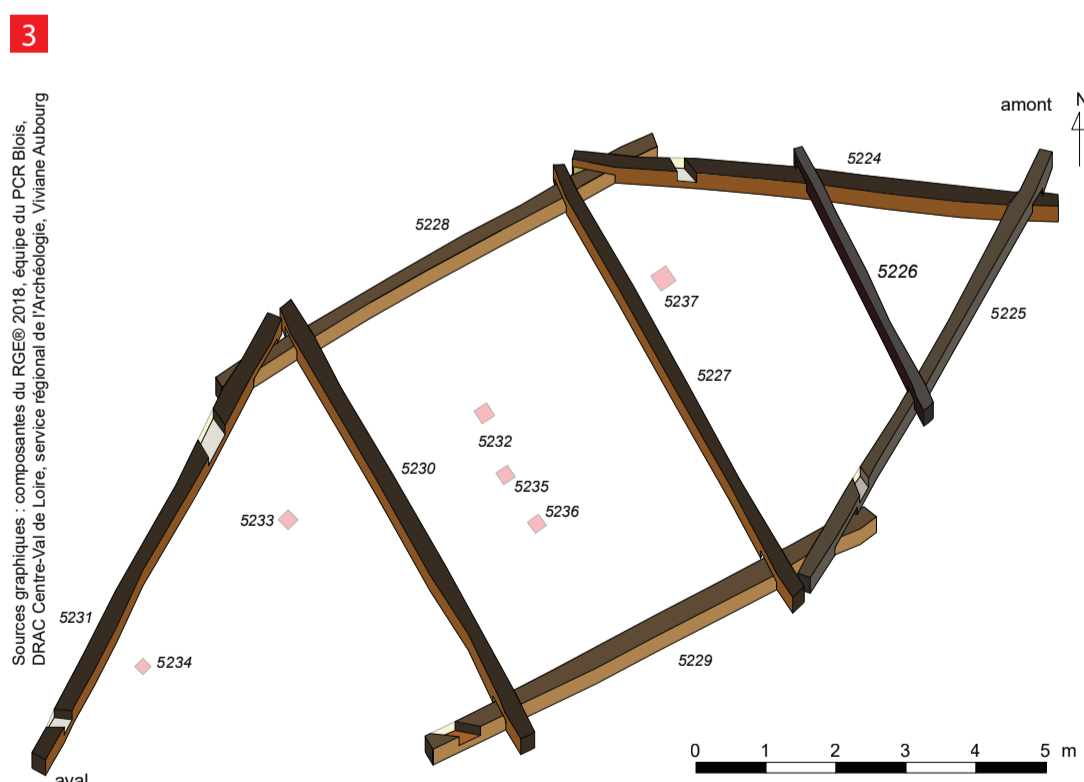
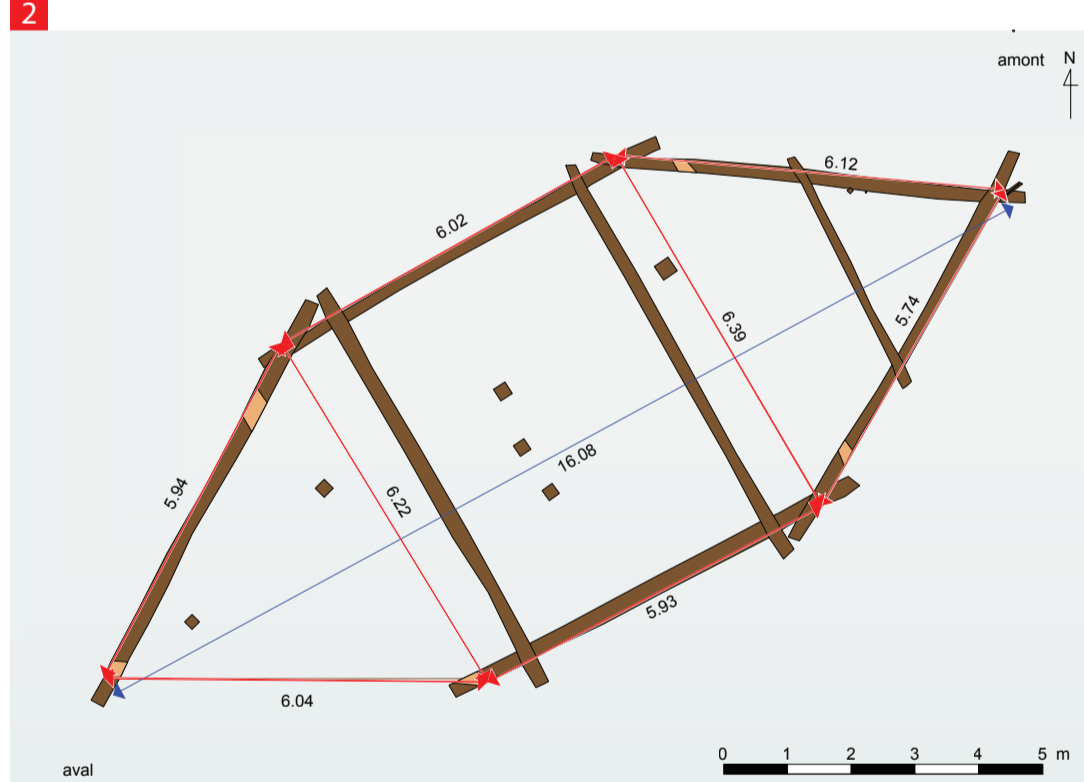
1 Localisation



2 Le caisson

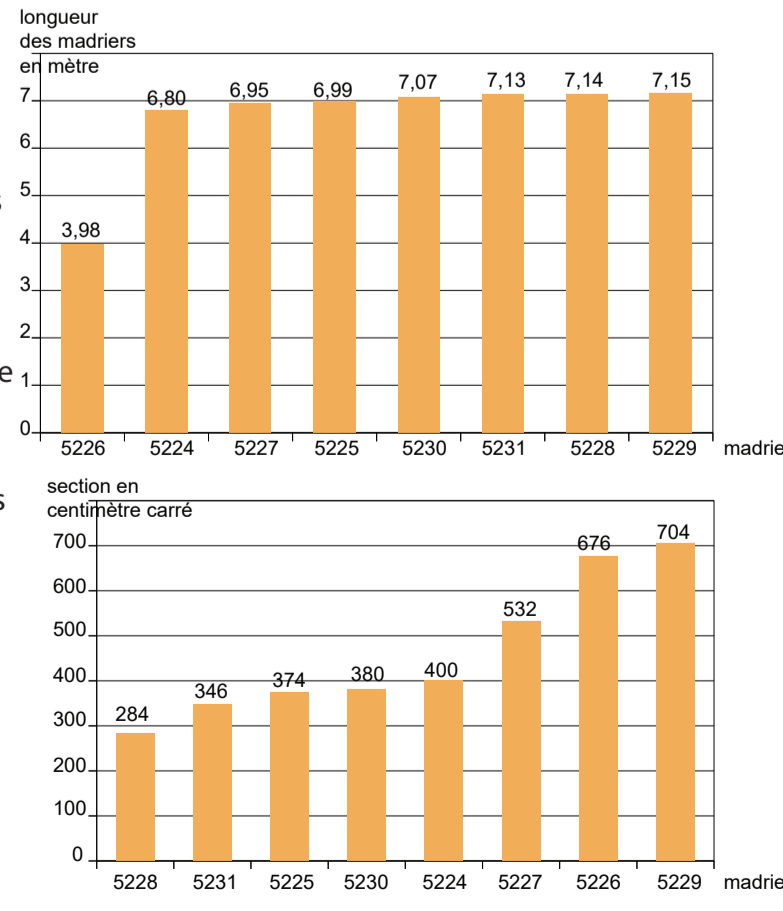
Les bois assemblés forment un polygone à six côtés, un hexagone dont seulement cinq côtés sont présents, de 16,08 m dans l'axe du fleuve et 6,39 m

dans la perpendiculaire. L'ouvrage couvre un peu plus de 69 m². Les madriers sont débordants. Seul un niveau est conservé, donnant une cinquantaine de centimètres de haut.



3 Les madriers

Les huit pièces horizontales sont issues de fûts délinés plus ou moins régulièrement sur au moins deux faces parallèles donnant une section oscillant entre le rectangle et l'ovale. Les côtés sont compris entre 15 et 32 cm. Ils sont pour la plupart de grandes longueurs situées entre 6,80 et 7,15 m.

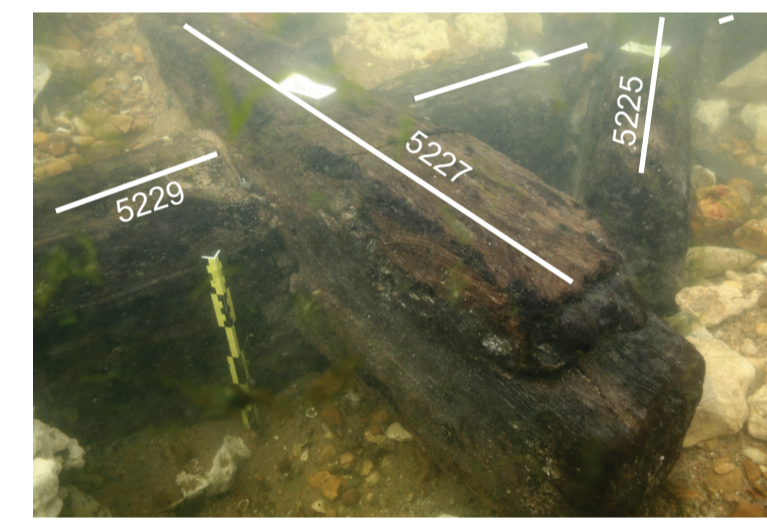
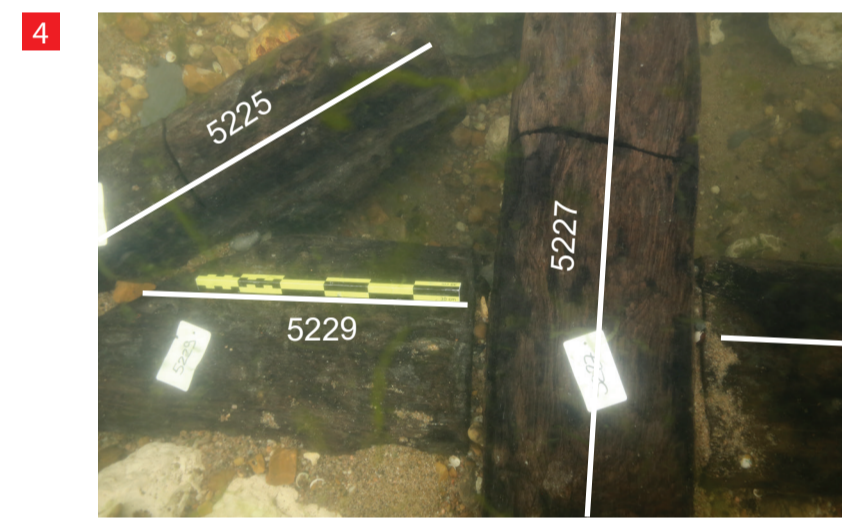


4 Assemblage

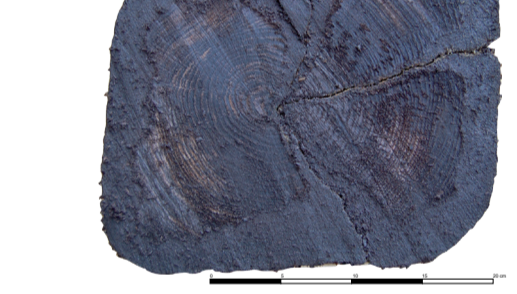
Les madriers sont tous associés les uns avec les autres par la mise en œuvre de la technique d'assemblage à mi-bois. Les madriers sont emboîtés deux à deux grâce à des encoches ajustées pratiquées dans chaque bois. Les madriers n'ont pas bougé.

Le niveau supérieur des bois se trouve à une altitude entre 64,20 et 64,40 m NGF. L'analyse des altitudes montre finalement une faible amplitude

des niveaux supérieurs du dispositif charpenté, d'autant que les points d'altitudes extrêmes sont rares et ne sont le reflet que des formes singulières de chaque pièce de bois. Ce que l'on observe est une structure plane et quasi horizontale qui constitue la base et le premier niveau d'élévation d'un ouvrage pour lequel aucun indice de déformation et de déplacement n'est décelable.



5 Les pieux



Des bois de section carrée sont plantés verticalement à l'intérieur du caisson. Six ont été partiellement dégagés. Leurs dispositions en lien avec les madriers renforcent l'idée selon laquelle la charpente est bien dans sa position originelle en plein milieu du lit de la Loire. Ils maintiennent en place la charpente en bois et assurent une assise verticale et stable pour l'élévation.

sa position originelle en plein milieu du lit de la Loire. Ils maintiennent en place la charpente en bois et assurent une assise verticale et stable pour l'élévation.

6 Des blocs



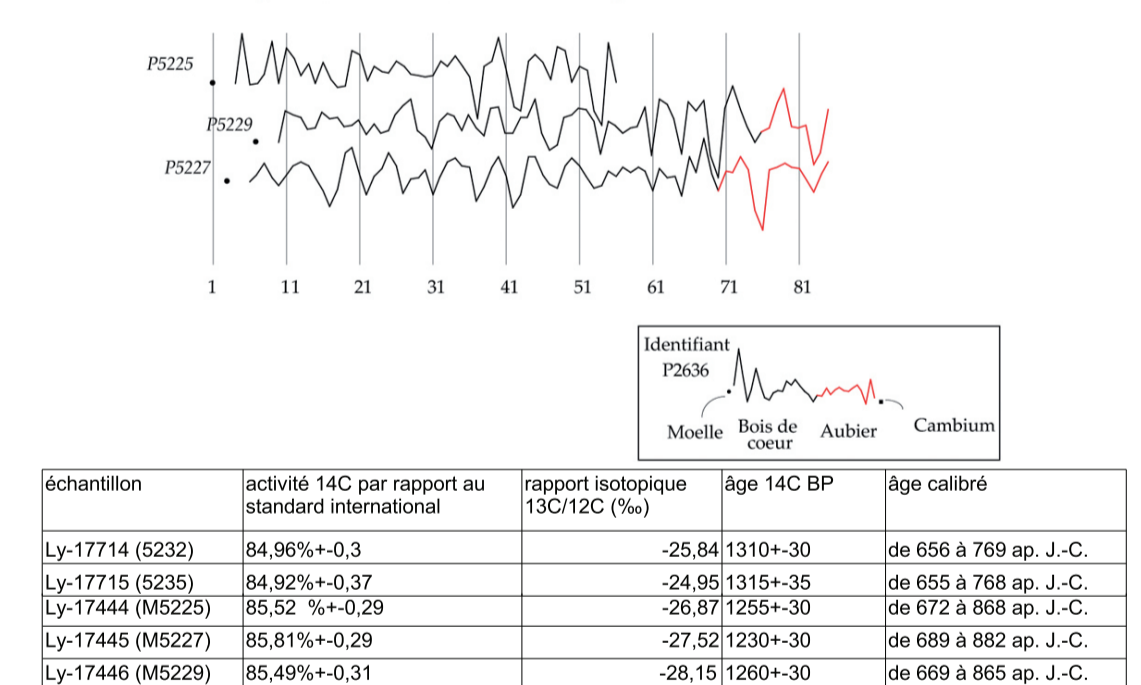
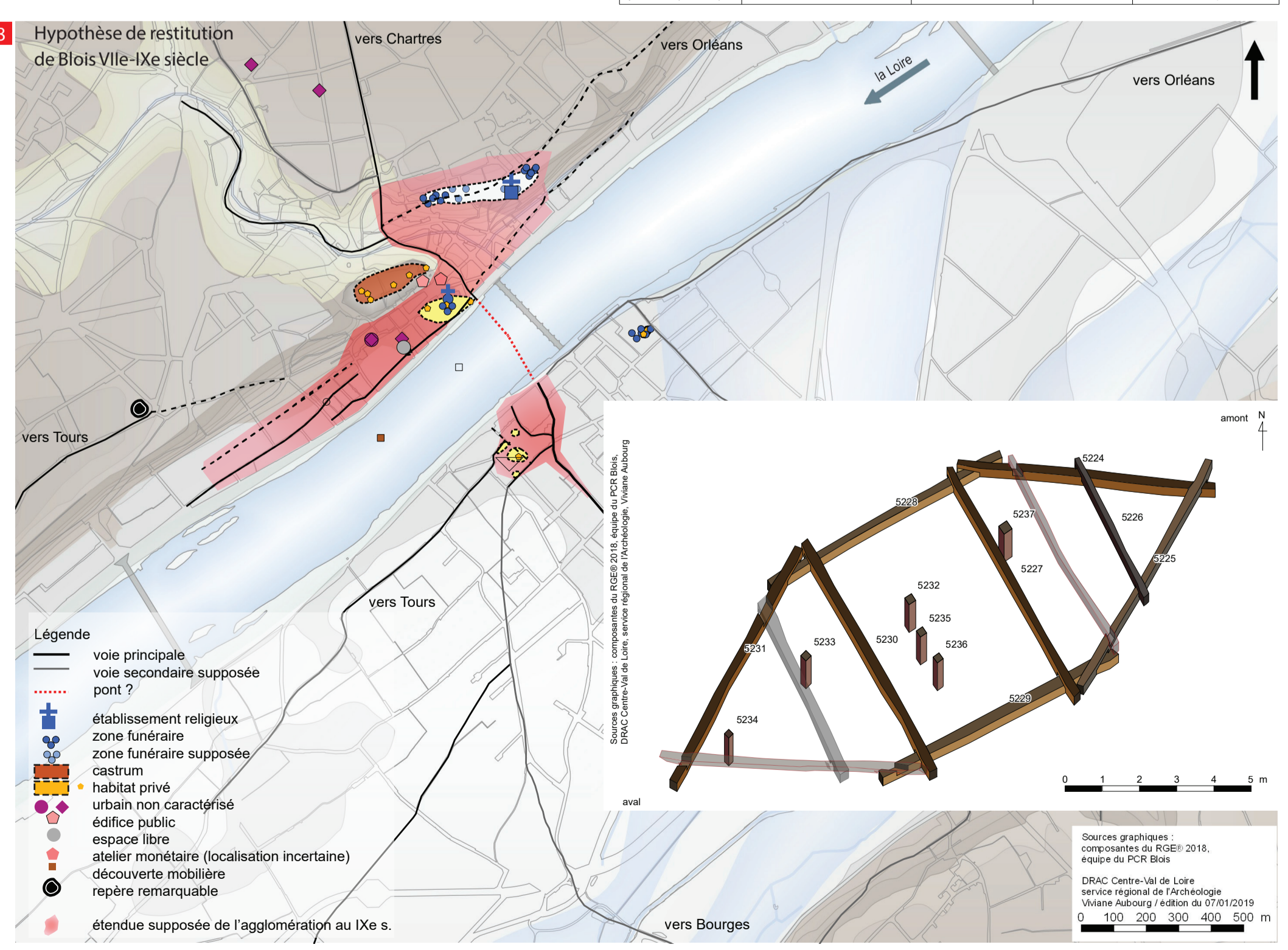
Des blocs de calcaire, parfois de grande taille, ont dû être enlevés pour découvrir la charpente en bois. Dans l'ensemble, bien que recouvrant à peu près l'intégralité de l'espace interne de la structure, les blocs n'étaient pas jointifs au point de former un lit

homogène et plan. On n'a pas affaire à une disposition soignée et raisonnée de ce type. Cependant, des endroits recèlent des densités remarquables de pierres, ce qui suggérerait la mise en place intentionnelle d'un blocage.

8 Un vestige de franchissement ?

Le cadre de madriers constitue le premier niveau d'une construction reposant sur le fond du lit. Il s'agirait de la base d'une fondation de construction complexe dont la conception intègre des pieux verticaux de forte section. Le plan de la structure charpentée permet donc tout d'abord de reconnaître une structure à caissons pour laquelle la morphologie est précisément adaptée à recevoir un remplissage. Les deux fortes pointes de mêmes dimensions plaident pour la présence de becs. À l'aval, l'arrière-bec aurait alors été renforcé par une seule pièce (manquante), alors qu'à l'amont, l'avant-bec l'aurait été par deux pièces de bois dont une seule subsisterait. On peut voir dans ce procédé la nécessité

d'accroître la cohésion de l'ensemble amont, lequel est soumis aux plus fortes pressions du courant. En amont, l'avant-bec sert à diviser les eaux, à briser les glaces, à détourner les arbres et autres choses, pour éviter les chocs à la charpente (Gautier 1716). En aval, l'arrière-bec sert à interrompre le bouillonnement des eaux et leurs cours rapides et sont dites nécessaires lorsque le risque d'érosion est important. Ce système est surtout mis en œuvre lorsque la structure n'est pas ancrée dans le roc. L'arrière-bec aurait principalement pour fonction de contrecarrer les effets de sape à l'arrière de la structure.
 Plan V. Aubourg
 Gautier H., *Traité des ponts* [...] (en ligne), Paris : chez André Calteau, quai des Augustins, près la rue Pavée, à Saint André, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/pt6q85675c> (lien valide au 22 octobre 2016).



Échantillon	activité 14C par rapport au standard international	rapport isotopique 13C/12C (‰)	âge 14C BP	âge calibré
Ly-17714 (S232)	84,96% ± 0,3	-25,84	1310 ± 30	de 656 à 769 ap. J.-C.
Ly-17715 (S235)	84,92% ± 0,37	-24,95	1315 ± 35	de 655 à 768 ap. J.-C.
Ly-17444 (MS225)	85,52 % ± 0,29	-26,87	1265 ± 30	de 672 à 869 ap. J.-C.
Ly-17445 (MS227)	85,81 % ± 0,29	-27,52	1230 ± 30	de 689 à 882 ap. J.-C.
Ly-17446 (MS229)	85,49 % ± 0,31	-28,15	1260 ± 30	de 669 à 865 ap. J.-C.